



COMMUNE DE HOUYET

Enquête publique : Projet wallon de plan de gestion des déchets¹

Le Collège communal de HOUYET,

Informe la population qu'une enquête publique est organisée sur l'entité **du 08 mai au 21 juin 2017** dans le cadre de la directive 2008/98/CE du Parlement Européen et du Conseil européen du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement et du décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets.

Date de l'affichage de la publication	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
28 avril 2017	08 mai 2017	Administration communale de HOUYET - 21 juin 2017 à 12H	Administration communale de HOUYET Service Environnement, Rue Saint-Roch, n°15 B-5560 HOUYET

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et le mercredi de 14H00 à 20H00 à l'adresse suivante : Rue Saint-Roch, n°15 à 5560 HOUYET.

Le dossier est consultable à la commune et sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/enquete-dechetsressources/>

Lorsque la consultation a lieu en dehors des heures de service, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au moins 24H à l'avance par téléphone : 082/67.69.78 ou par envoi mail patrimoine.environnement@houyet.be

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement (M. Nicolas GOBLET) ou en cas d'absence de ce dernier par l'agent communal délégué à cet effet (M. Hugues DEGEIMBRE).

Tout intéressé peut formuler ses observations, s'il le souhaite, en remplissant le formulaire prévu à cet effet et disponible à l'adresse suivante : <http://environnement.wallonie.be/enquete-dechetsressources/> et en renvoyant ledit formulaire (pour le 21/06/2017 au plus tard) soit à l'administration communale soit à l'administration régionale à l'adresser suivante :

Plan de gestion des déchets – Plan Wallon des déchets - ressources
Via courriel : dechetsressources.dgo3@spw.wallonie.be
Ou par courrier : Service Public de Wallonie – DGO3 Département du Sol et des Déchets Avenue Prince de Liège, n°15 B-5100 JAMBES

Houyet, le **28 AVR. 2017**

La Directrice Générale
Séverine RUCQUOY.



Le Bourgmestre,
Yvan PETIT.

¹ A l'initiative du Gouvernement Wallon, ce projet, de catégorie A.1, est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein. Le Gouvernement wallon soumettra le plan au Parlement wallon qui se prononcera par voie de résolution.